

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00312
Numéro SIREN : 351 223 649
Nom ou dénomination : A.C.F. MECANIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2019 sous le numéro de dépôt A2019/002598

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LE HAVRE



332796

Dénomination : A.C.F. MECANIQUE
Adresse : 36 rue du Précieux Sang 76400 Fecamp -FRANCE-
n° de gestion : 2000B00312
n° d'identification : 351 223 649
n° de dépôt : A2019/002598
Date du dépôt : 12/08/2019

Pièce : Décision(s) du président du 08/06/2015



332796

A.C.F. MECANIQUE
Société par Actions Simplifiée au capital de 180.000 Euros
Siège social : 36, Rue du Précieux Sang - 76400 FECAMP
351 223 649 RCS LE HAVRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE
DEPOT DU 12/8/2019
R.C.S. 351 223 649 A2598

DELIBERATION DU PRESIDENT
du 08 juin 2015

Le 08 juin 2015, le Président de la Société ACF Mécanique. a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2014
- Préparation et convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes dudit exercice
- Questions diverses

ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

Le Président procède à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, de l'inventaire, du bilan et de l'annexe, du compte de résultat.

Monsieur Joël Lemoine informe qu'il a consenti un abandon de créances de 88 500 Eur. au 31/12/2014, avec clause de retour à meilleure fortune. Le nouveau total des abandons de créance avec retour à meilleure fortune est donc de 579 500 Eur.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 font apparaître un bénéfice de 61 Euros.

Le Président précise que les comptes annuels ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents.

Le Président arrête les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, faisant apparaître un bénéfice de 61 Eur., et décide de les soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Président décide de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 61 Eur., à un poste de report à nouveau.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Le Président précise que les Sociétés par Actions Simplifiées n'ont pas l'obligation de maintenir des mandats de Commissaires aux Comptes, dès lors qu'elles ne dépassent pas certains seuils. Depuis l'AGO de juin 2013, cette possibilité a été utilisée.

REMUNERATION DU PRESIDENT

Le Président constate que Monsieur Joël LEMOINE a limité sa rémunération à 10 494,12 Euros. sur l'exercice 2014, en accord avec la décision de l'AGE du 27 juillet 2010, limitant la rémunération du Président à un montant maximal de 45 000 Euros.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Au 31/12/2014, il restait 2 salariés actionnaires.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Le Président décide de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour le 29 juin 2015 à 13 heures 30, au 36, Rue du Précieux Sang – 76400 – FECAMP, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapports du Président sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice 2014

Approbations des comptes et conventions - Affectation du résultat

Agrément d'un nouvel actionnaire et participation des salariés au capital

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités - Questions diverses

RAPPORT DU PRESIDENT ET PROJET DE RÉSOLUTIONS

Le Président arrête définitivement les termes du rapport qu'il présentera à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle comportant en annexe le projet des résolutions qui lui sont soumises.

Le Président





KPMG S.A.
71 avenue Antoine de Saint-Exupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 35 52 68 60
Télécopie : +33 (0)2 35 76 70 51
Site internet : www.kpmg.fr

SAS ACF Mécanique
36 rue du Précieux Sang
76400 FECAMP

Bois Guillaume, le 23 mai 2019

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **SAS ACF Mécanique**, relatifs à la période du **01/01/2018 au 31/12/2018**, qui se caractérisent par les données suivantes :

— Total du bilan :	614 042 EUR
— Chiffre d'affaires :	347 253 EUR
— Résultat net comptable :	535 EUR

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

KPMG S.A.

Frédéric Morysse

Expert-comptable

ACF MECANIQUE
36 Rue du Précieux Sang
76403 FECAMP CEDEX
SAS au capital de 150 000 €
Tél 02 35 10 1 10
Fax 02 35 0 1 1 1
RCS LE HAVRE